



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 10/11/21

Reçu en Préfecture le : 10/11/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20211109-120716-

CC-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du mardi 9 novembre 2021
D - 2021 / 405**

Aujourd'hui 9 novembre 2021, à 14h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16h49 à 17h03

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

Madame Nathalie DELATTRE présente à partir de 14h35, Madame Sandrine JACOTOT présente à partir de 14h55, Madame Catherine FABRE présente à partir de 15h45, Madame Harmonie LECERF présente jusqu'à 15h40, Monsieur Jean-Baptiste THONY présent jusqu'à 17h00, Monsieur Olivier ESCOTS présent jusqu'à 17h23, Monsieur Matthieu MANGIN présent jusqu'à 17h42.

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM

Délégation permanente du Conseil Municipal à Monsieur le Maire. Compte Rendu de Monsieur le Maire des opérations de gestion locative. Décisions prises entre le 1^{er} janvier 2021 et le 30 juin 2021. Information du Conseil Municipal.

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons des décisions prises entre le 1^{er} janvier 2021 et le 30 juin 2021 en application des articles L2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales et des délibérations du Conseil Municipal n° 2020/111 du 10 juillet 2020 et n° 2021/34 du 26 janvier 2021.

Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux		
OBJET	DATE	OBSERVATIONS
Local situé au 29 rue des Sablières. Convention de mise à disposition au profit du Centre communal d'action sociale de Bordeaux (CCAS).	04/01/2021	Emprise : appartement situé au 1 ^{er} étage de l'immeuble. T2 de 58m ² Objet : logement de personnes en grande précarité Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} décembre 2020, jusqu'au 30 novembre 2023
Locaux situés rue du Docteur Albert-Schweitzer, avenant 1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Agence Créative.	07/01/2021	Emprise : situé au 2 ^{ème} étage de l'ensemble immobilier, superficie de 187 m ² Objet : espace de travail Fluides : forfait de 1500 euros par an Redevance : consentie à titre gratuit Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 125 cours Alsace et Lorraine. Convention précaire et révocable au profit de l'université de Bordeaux.	17/01/2021	Emprise : local de 800m ² Objet : bibliothèque universitaire pluridisciplinaire Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 104 371.39 euros par an Durée : 4 ans du 1 ^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022
Locaux situés 62 rue Fieffe. Convention précaire et révocable au profit de l'association ASTI.	08/02/2021	Emprise : 264.26m ² au rez-de-chaussée Objet : bureaux et salles de réunion Fluides : forfait de 1 240 euros par an Redevance : 8 928 euros par an Durée : Du 1 ^{er} février 2021 au 30 juin 2022
Locaux situés rue du Docteur Albert-Schweitzer. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association MC2A.	12/02/2021	Emprise : 744m ² Objet : bureaux et espaces de travail Fluides : forfait de 1 500 euros par an Redevance : consentie à titre gratuit Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 72 rue Emile-Fourcand. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Act'image.	14/02/2021	Emprise : 27m ² Objet : bureaux Fluides : forfait de 480 euros par an Redevance : 972 euros par an

		Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2019
Local situé dans l'enceinte du bâtiment K3, 10 quai de Brazza. Convention précaire et révocable au profit de l'association des Scouts et Guides marins de Bordeaux.	19/02/2021	Emprise : alvéole d'une superficie de 468 m ² dont 82 m ² de bureaux, dans une partie du hangar K3 Objet : stockage et entretien de bateaux, gestion des activités des jeunes scouts marins Fluides : pris en charge par l'occupant Redevance : 3 377.83 euros par an Durée : 3 ans du 1 ^{er} février 2021 au 31 janvier 2024
Immeuble situé 22 rue des Sablières. Avenant n°4 à la Convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'Association départementale de l'Office central de la coopération à l'école de la Gironde.	22/02/2021	Emprise : un local archive de 10m ² et 2 salles représentant 200m ² Objet : bureaux et activités en lien avec les établissements scolaires. Fluides : forfait de 1200 euros par an. Redevance : un euro symbolique par an. Durée : prolongation jusqu'au 31 janvier 2021.
Locaux situés 22 rue des Sablières. Convention de mise à disposition entre la ville de Bordeaux et l'association départementale de l'Office central de la coopération à l'école de la Gironde.	22/02/2021	Emprise : 138.77m ² Objet : bureaux en lien avec établissements scolaires Fluides : forfait de 1 388 euros par an Redevance : gratuit Durée : Du 1 ^{er} février 2021 au 31 juillet 2022
Immeuble 139 cours Balguerrie-Stuttenberg. Convention de mise à disposition au profit du Centre communal d'action sociale de Bordeaux (CCAS).	23/02/2021	Emprise : maison de 220 m ² Objet : logement de personnes en grande précarité Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 3 ans à compter du 23 février 2021
Locaux situés dans l'enceinte de la salle polyvalente Saint-Augustin. Convention précaire et révocable au profit de l'association Saint-Augustin 2015.	24/02/2021	Emprise : 15 m ² ainsi qu'un local d'archivage au sous-sol de 6m ² Objet : bureau Fluides : forfait de 150 euros par an Redevance : 252 euros par an Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2019
Immeuble situé au 25 avenue du Docteur Schinazi Bordeaux. Convention mise à disposition au profit de Bordeaux Métropole.	04/03/2021	Emprise : 2 logements identiques de 60m ² , T3 Objet : logements temporaires d'insertion Fluides : forfait de 600 euros par an Redevance : gratuit Durée : 2 ans à compter du 4 mars 2021
Immeuble situé au 11 rue du Professeur Pachon. Convention de mise à disposition au profit de Bordeaux Métropole.	04/03/2021	Emprise : maison individuelle, parcelle de 199m ² , dont une superficie habitable de 67m ² Objet : Logement Temporaire d'Insertion Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : gratuit Durée : 2 ans à compter du 4 mars 2021
Locaux situés 13 rue du Professeur Pachon. Convention de mise à disposition au profit du Centre communal d'action sociale de Bordeaux (CCAS).	19/03/2021	Emprise : maison individuelle, d'une superficie parcellaire de 155m ² dont 67m ² habitable Objet : logement de personnes en grande difficulté Fluides : A la charge de l'occupant Redevance : Consentie à titre gratuit Durée : 3 ans du 1 ^{er} avril 2021 au 31 mars 2024

Locaux situés 37 allée Jean-Giono. Avenant n°1 à la convention d'occupation précaire et révoquant au profit de l'association INTERLUDE.	22/03/2021	Emprise : 437m ² Objet : fonctionnement d'une ludothèque Fluides : forfait 4 370 euros par an Redevance : titre gratuit Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022
Local situé au sein du Jardin Botanique. Convention d'occupation du domaine public entre la ville de Bordeaux et la SARL Locaterroir.	27/03/2021	Emprise : 229m ² et toilettes partagées avec le Jardin Botanique de 18m ² Objet : restauration Fluides : A la charge de l'occupant Redevance : Fixe de 6 000 euros HT par an Variable en fonction du chiffre d'affaires Durée : 6 ans à compter du 27 mars 2021
AOT d'un terrain situé 7 à 11 quai de Brazza au profit de la société BMSO Point P.	30/03/2021	Emprise : 8 118m ² Objet : dépôt Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : fixe : 57 149.17 euros HT par an. Durée : 1 an à compter du 1 ^{er} janvier 2021
Locaux situés au 74 rue Leybardie. Convention de mise à disposition au profit de Bordeaux Métropole.	01/04/2021	Emprise : Maison 133m ² dont 70m ² habitable Objet : Logement Temporaire d'Insertion Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 2 ans à compter du 1 ^{er} avril 2021
Local situé 2 rue Sicard. Convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'association la Fumainerie.	01/04/2021	Emprise : 16m ² Objet : stockage de matériels Redevance : 600 euros par an Durée : 1 an à compter du 1 ^{er} avril 2021
Parcelle située 53 rue du Colonel Moll au stade Suzon à Talence. Avenant n°1 à la Convention au profit de Bouygues Telecom.	02/04/2021	Emprise : Emplacement de 36m ² situé dans l'emprise du stade Suzon Objet : station radioélectrique avec les mobiles Fluides : pas de fluides Redevance : 12 995.65 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 30 juin 2021
Local situé 215 rue Blanqui Cité Charles-Martin. Convention de mise à disposition au profit du Centre communal d'action sociale de Bordeaux (CCAS).	21/04/2021	Emprise : 83 m ² T3 Objet : logement de personnes en grande précarité Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 3 ans à compter du 15 mars 2021 jusqu'au 14 mars 2024
Local situé 211 rue Blanqui Cité Charles-Martin. Convention de mise à disposition au profit du Centre communal d'action sociale (CCAS).	21/04/2021	Emprise : 82 m ² T3 Objet : logement de personnes en grande précarité Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 3 ans à compter du 22 mars 2021 jusqu'au 21 mars 2024
Locaux situés 120 rue Héron, avenant n°1 à la convention précaire et révoquant au profit de l'association ASPE-EUREKA.	21/04/2021	Emprise : 204 m ² Objet : bureaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : consentie à titre gratuit Durée : prolongation jusqu'au 30 septembre 2021 dans l'attente du relogement rue du cloître
Locaux situés au sein de l'Espace associatif du Petit Cardinal rue du Petit Cardinal. Convention précaire et	25/04/2021	Emprise : 95m ² Objet : salle d'activités du club Fluides : A la charge de l'occupant

révocable au profit de l'association anciens bastidiens club pétanque.		Redevance : 1 140 euros par an Durée : 3 ans du 1 ^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022
Locaux situés 22 Cours Barbey. Avenant n°1 à la Convention de mise à disposition temporaire de l'auberge de jeunesse Barbey au profit de l'Etat et du Diaconat de Bordeaux.	06/05/2021	Emprise : 1 790m ² Objet : centre d'hébergement temporaire de malades sans gravité de la Covid 19 sans domicile, 35 places Fluides : forfait de 5 000 euros pour la période occupée Redevance : consentie à titre gratuit Durée : prolongation jusqu'au 30 juin 2021
Centre d'accueil Tregey 50-52 rue Joseph-Fauré. Avenant n°2 à la convention de mise à disposition au profit de l'Etat et du Diaconat de Bordeaux.	06/05/2021	Emprise : 1 296m ² Objet : hébergement des personnes en difficultés de logement Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : consentie à titre gratuit Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2022
Avenant n°1 à la convention d'attribution de places de parking. Parking souterrain patinoire Mériadeck au profit de la DDSP : Direction départementale de la sécurité publique.	10/05/2021	Emprise : 20 places de parking Objet : stationnement Fluides : pas de fluides Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 1 an à compter du 21 décembre 2020
Locaux situés avenue de la Gare de Bordeaux Caudéran. Convention précaire et révocable au profit de l'association « Les parents de Caudéran ».	24/05/2021	Emprise : superficie développée de 303m ² , jardin attenant de 214m ² . Objet : Accueil de jeunes enfants Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 10 908 euros par an Durée : 3 ans du 7 janvier 2021 au 6 janvier 2024
Convention de mise à disposition temporaire de locaux sis 7 rue Leydet à des fins de préparation et de stockage de décors au profit de la société Tetra Média Fiction.	27/05/2021	Emprise : 150m ² Objet : préparation et stockage de décors cinématographiques Fluides : forfait 250 euros pour la durée d'occupation Redevance : 1 800 euros pour la durée d'occupation Durée : du 31 mai 2021 jusqu'au 31 juillet 2021
Immeuble 14 place Saint-Martial. Contrat de prêt à usage au profit de l'Association « LAZARE ».	01/06/2021	Emprise : 469 m ² Objet : maison d'accueil et hébergement des personnes en grande difficulté Fluides : a la charge de l'occupant Redevance : consentie à titre gratuit Durée : du 1 ^{er} juin 2021 au 31 août 2023

Locaux 3 rue Leydet. Convention de mise à disposition au profit du Centre Communal d'Action sociale de Bordeaux (CCAS).	21/06/2021	Emprise : 95m ² Objet : hébergement de personnes en grande précarité Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 3 ans du 1 ^{er} avril 2021 au 31 mars 2024
Convention de mise à disposition d'un emplacement de stationnement sur le site « Vaquier » rue Jean-Vaquier au profit de l'Association Coffee Bus 33.	25/06/2021	Objet : stationnement d'un bus aménagé Fluides : pas de fluides Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 3 ans du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 novembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Delphine JAMET